

7° FESTIVAL DU LIVRE DE PONT-SAINT-ESPRIT ET DU GARD RHODANIEN

1^{er} CONCOURS DE BD RÈGLEMENT

1 - Présentation

a. les organisateurs du concours sont : l'Association « Festival du livre de Pont-Saint-Esprit et du Gard Rhodanien » et « les Amis du Chant de la terre », avec le soutien de la municipalité de Pont-St-Esprit et de partenaires privés.

b. il est organisé dans le cadre du 7^e Festival du livre de Pont-St-Esprit qui se tiendra du 19 au 24 novembre 2019.

2 - Conditions

Ce concours s'adresse aux jeunes de 12 à 18 ans.

• IMPORTANT : Un candidat ne peut envoyer plusieurs histoires. Tous les candidats concourent de façon individuelle ou en binôme (scénario et dessin).

Le thème est celui du Festival du livre pour l'année en cours :

En 2019: « Quelle famille ?! »

« Les histoires de famille ont toujours été l'un des grands thèmes de la littérature, tant pour les adultes que pour la jeunesse. Relations entre fratries, parents et enfants, grands-parents et petits-enfants... Histoires de querelles et discordes parfois tellement anciennes que le motif en est oublié, elles traversent néanmoins les générations, tout comme certains secrets devenus des fardeaux lourds à porter. Familles d'aujourd'hui, décomposées, recomposées, famille subie ou choisie, aimée ou détestée, sans famille en quête de ses racines... Quelle qu'elle soit, elle reste le point de départ de toute vie... »

Il est proposé des amorces d'histoires que les candidats sont libres d'utiliser ou pas :

1ère proposition : "Je savais bien que cette journée ne serait pas comme les autres..."

2^e proposition: "Décidément personne ne me comprend à la maison..."

3^e proposition :"C'est ce jour-là que j'ai compris ce que voulait dire le mot famille..."

<u>Contraintes techniques impératives</u> (calibrage du format pour avoir les mêmes bases)

- Format de la page : A4 (21 x 29,7cm), dessin au recto uniquement, sur papier 125g de préférence (ce dernier point n'étant pas un critère d'appréciation).
- Quatre strips (lignes de cases) maximum par planche.
- Les planches seront numérotées au recto en bas à droite ou au milieu.
- Au verso figureront le titre de l'histoire ainsi que le ou les noms du/des scénariste/dessinateur.
- Toutes les techniques sont permises (crayon, fusain, pastel, gouache, collage, etc.) sauf le dessin assisté par ordinateur (DAO).
- Le calibrage de l'histoire sera de 2 à 5 planches.

<u>Détails de l'envoi</u> (aucun dépassement de date possible)

Date limite de réception : 30 septembre 2019 Deux lieux de dépôts directs :

Les BD originales pourront être déposées sous enveloppe à :

- la librairie le Chant de la terre 16 rue Joliot Curie à Pont-S-Esprit
- la Médiathèque Léon Alegre Espace St Gilles à Bagnols sur Cèze

ou envoi postal:

- à Librairie le Chant de la terre – 16 rue Joliot Curie – 30130 Pont-S-Esprit.

L'envoi simultané d'un fichier numérique (format PDF groupant toutes les planches) est souhaitable, dans la mesure du possible, par mail à l'adresse suivante : festivallivrepont@gmail.com

Restitution des BD

Les originaux seront mis à disposition des candidats sur leurs lieux de dépôts respectifs à partir du 10 janvier 2020.

Ceux arrivés par la Poste seront retournés par la Poste en envoi simple (le festival décline sa responsabilité en cas perte ou dégradation durant ces envois).

Les prix

Les meilleures BD pourront faire l'objet d'expositions dans différents lieux et être publiées sur les supports WEB du festival (site, page FB, blog...).

De ce fait, les auteurs s'engagent à autoriser l'exposition et web-publication de leur histoire libre de droits.

Le lauréat se verra attribuer un prix : outre un tirage de qualité de son œuvre, il pourra recevoir des BD, des places de cinéma ou toute autre proposition culturelle.

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix.

Critères de sélection

Originalité de l'histoire, qualité du scénario (début et fin, suspens), et évidemment esthétique du graphisme.

Résultats

Ils seront proclamés au cours de l'inauguration du salon le **samedi 23 novembre 2019 à 11h**. La présence des candidats est souhaitée (lieu : La Cazerne à Pont-S-Esprit).

Respect des décisions

- a. Les décisions du jury sont sans appel.
- b. Le fait de poser sa candidature implique l'acceptation complète du présent règlement et des décisions du jury.